SIT-IN DU CLA À ALGER

"Non au harcèlement judiciaire !"

Trente minutes seulement ont suffi aux représentants du Conseil des lycées d'Alger de marquer leur présence hier devant le siège de l'inspection académique d'Alger. Ce rassemblement auquel ont assisté certains représentants du Cnapest d'Alger à leur tête M. Lemdani, intervient, selon les protestataires, suite au silence radio de cette institution.

Mohamed Djadi - Alger (Le Soir) - Dans un communiqué remis aux journalistes, le collectif des enseignants du secondaire reproche d'une part aux responsables de l'inspection académique d'Alger, la lenteur dans le virement des salaires, des primes de sujétion, du payement des heures suuplémentaires, de la rémunération des échelons, la prime de scolarité pour les enfants des enseignants, à tel point que beaucoup d'entre eux sont devenus de fait créanciers de reliquat financier ; la liberté laissée dans l'appréciation du taux de la prime de rendement par les proviseurs et la non-exécution de la notation mensuelle rend peu pertinente l'évaluation de l'enseignant et entraîne un traitement subjectif de cette indemnité ; les salaires continuent à être versés sans avis de virement explicatif, alors qu'il a été convenu que tout versement du traitement, prélèvements obligatoires, les retenues pour absences, indemnités pour heures supplémentaires, ponctions et la non-perception du salaire par les enseignants contractuels à terme échu.

S'agissant de l'activité syndicale, ajoutent les contestataires, le premier aspect important et déterminant du dialogue portait sur la reconnaissance de l'activité des collectifs d'enseignants dans les lycées, couvrant 20% des enseignants.

Cette clause, disent-ils, permettait le droit de réunion des collectifs, d'affichage et le droit de conclure des accords avec les directions d'établissements pour assainir les conflits qui pouvaient se poser. En réalité, cette procédure n'a pas été respectée, les collectifs des enseignants ont rencontré des entraves allant jusqu'à l'ingérence dans le fonctionnement, puisque cette clause a été assimilée à une autorisation préalable pour activité syndicale.

L'inspection académique d'Alger s'est murée dans le silence et a préféré le blocage du dialogue social par des mesures autoritaires à l'encontre des enseignants qui ont posé des problèmes réels dans plusieurs lycées. Les rencontres avec l'inspection cadémique d'Alger ont été bloquées dès lors que le CLA a mené campagne pour la réhabilitation du pouvoir pédagogique des enseignants.

Les délégués des lycées d'Alger considèrent qu'une telle situation implique une mobilisation des enseignants pour exiger le respect des engagements de l'inspection académique.

Après avoir été invité par le service d'ordre à quitter les lieux faute d'une autorisation, le porte-parole du CLA indiquera, avant d'appeler ses enseignants qui l'ont entouré, à se disperser dans le calme, que son syndicat toujours non agréé, revendique le traitement efficace de leurs doléances, le respect des représentants dans les lycées et le traitement des contentieux administratifs non assainis.

Contacté pour avoir sa version à propos de ce sit-in, un responsable de l'inspection académique se dit non satisfait de ce comportement puisque des réunions périodiques sont programmées entre les représentants du collectif des lycées d'Alger et ceux de l'inspection académique d'Alger. Il a également précisé qu'avec le nombre de travailleurs de l'éducation que gère son organisme, dont le nombre avoisine les 40 000 travailleurs, les salaires sont versés régulièrement et toutes les primes sont traitées dont la majorité a déjà reçu son dû.

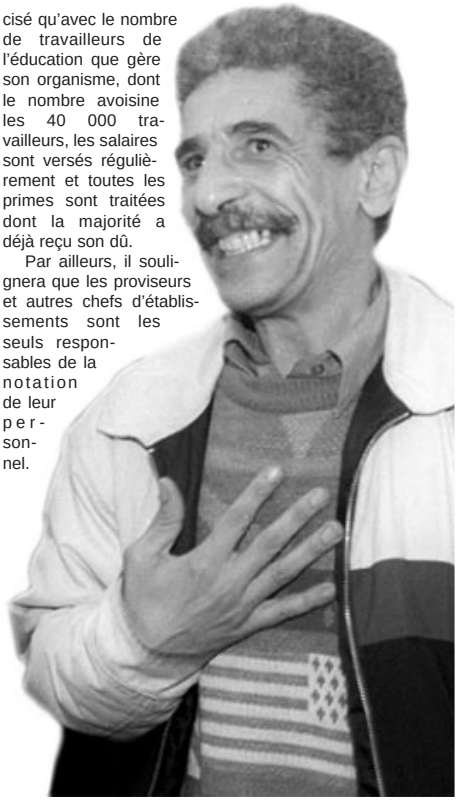

Par ailleurs, il soulignera que les proviseurs et autres chefs d'établissements sont les seuls responsables de la notation de leur personnel.

S'agissant du respect des représentants des enseignants, tout se fera dans la légalité et le respect de la réglementation en vigueur.

En conclusion, il affirmera que les portes de l'inspection sont toujours ouvertes aux enseignants et travailleurs du secteur.

M. D.

LA PROTESTATION EST DE RETOUR A L'UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE

Grève illimitée à la faculté de gestion

Les étudiants de la Faculté de gestion et d'économie entament, à partir d'aujourd'hui, une grève illimitée à laquelle avait appelé le bureau de wilaya de l'UNEA. Située à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, la Faculté de gestion et d'économie connaît depuis le début de l'année universitaire nombre de problèmes liés notamment à l'insécurité et au transport.

Ce dernier a été maintes fois soulevé avec acuité et le communiqué diffusé par le bureau de l'UNEA atteste que pour les 2 800 étudiants inscrits dans cette faculté, 11 bus seulement étaient désignés par la direction du Cous afin d'assurer le transport pour toutes les directions.

A leur grand étonnement, les étudiants ont constaté, après la reprise des cours de ce second trimestre, que le nombre des bus a été réduit à 7.

De ce fait, ils dénoncent le non-respect des engagements pris par les différents responsables, celui de trouver une solution définitive à ce problème et avertissent des conséquences qui peuvent en résulter au cas où leurs demandes ne seraient pas prises au sérieux.

Une plate-forme de revendications de 22 points a été soumise par le bureau régional de l'UNEA la veille de cette grève.

Les étudiants exigent la venue d'une commission et inspection ministérielle pour le problème du transport des étudiants à Constantine, l'augmentation du nombre de bus reliant le nouveau pôle d'Ali-Mendjeli à toutes les destinations pour atteindre les 20 bus et la programmation de contrôle au niveau des différentes stations.

Outre les revendications d'ordre social, l'UNEA revendique également la sécurité au sein de la faculté et de la résidence universitaire 140-Logements et une amélioration de la restauration au sein de ce campus. Un dernier volet d'ordre pédagogique a été mentionné aussi. "La grève est illimitée, et ce, jusqu'à satisfaction totale de nos doléances", avertissent les initiateurs. Il est à noter enfin que le malaise qui ronge les campus et les facultés a atteint un seuil où le seul langage reconnu, et par les étudiants et par leur tutelle, reste la grève.

Ceci en absence de dialogue et d'une prise en charge réelle des doléances des étudiants par une administration qui brille par son absence et cède le terrain au profit d'organisations estudiantines, telles l'UGEL et l'UNEA.

Ilhem Tir

JOURNÉE DE PROTESTATION DE TROIS SYNDICATS AUTONOMES À TIZI-OUZOU

Le Cnapest sauve la mobilisation

Le Cnapest et les enseignants du secondaire ont été les principaux animateurs de la mobilisation enregistrée hier à Tizi-Ouzou, à l'occasion de la journée de protestation à laquelle s'étaient associés les deux syndicats enseignants autonomes, le Satef et l'Umpef.

S. Aït Mébarek - Tizi-Ouzou (Le Soir) - Contrairement au Cnapest qui a eu à vérifier la solidité de son audience au sein des enseignants du secondaire à travers la grève et le sit-in organisés devant le siège de la direction de la wilaya de Tizi-Ouzou, le Satef et l'Umpef ne devraient pas beaucoup pavoiser, compte tenu de la faiblesse de la mobilisation dans les rangs des enseignants du primaire et du moyen.

Si le Cnapest a eu à paralyser l'activité pédagogique au niveau des 40 lycées sur les 51 que compte la wilaya de Tizi-Ouzou, ce qui donne un taux de suivi de la grève de près de 70%, les chiffres enregistrés au niveau des écoles et des CEM incitent plutôt à beaucoup de modestie. Sur les 74 CEM de la wilaya, ils étaient quatre à suivre la grève. Celle-ci a été suivie au niveau du secteur primaire par les enseignants de la daïra de Béni-Douala.

Ces statistiques fournies par les services de sécurité sont bien sûr loin d'agréer les organisateurs qui se sont félicités de la mobilisation. Ils ont fustigé l'attitude du directeur de l'éducation et son refus du dialogue. Le portail de la direction de l'éducation a été fermement gardé par des policiers. Les orateurs qui se sont succédé devant plusieurs centaines d'enseignants, majoritairement, des PES ont réitéré leurs revendications (lire notre édition du dimanche 9 janvier 2004) qui sont d'ordre socioprofessionnel et salarial. Le départ du premier responsable du secteur au niveau de la wilaya, a été revendiqué avec insistance pour permettre, selon des syndicalistes une issue aux problèmes.

S. A. M.